

Demierre Daniel
La Calmogne 12
1633 marsens
026 915 32 92
www.citoyenpermanent.ch/
Luimeme@danieldomierre.ch

marsens le 30 août 2017

Commune de marsens

Case Postale 32

1633 marsens

Concerne : HD/cr du 29.08.17

Recommandé

madame, monsieur, bonjour,

J'ai bien reçu votre lettre du 29 août 2017 dont le titre est :
« *Votre candidature – conducteur/trice de bus scolaire
Vos images illégales dans l'enceinte des bâtiments scolaires* »
Elle a retenu toute mon attention.

Entre le 17 juillet et 24 août, j'ai entendu plusieurs versions comprenant des éléments contradictoires de la part des personnes en charges du dossier de candidature. D'autres questions n'ont pas trouvé de réponse. Aujourd'hui votre lettre prend la voie d'une autre stratégie et y ajoute d'autres éléments qui ne sont pas sensés entrer dans cette procédure. Je n'y comprends plus rien et crains que vous-même ne soyez plus en mesure de gérer, d'une façon simple et compréhensible pour tous le monde, l'offre d'emploi qu'a faite la commune, à savoir : conducteur/trice de bus scolaire, entrée en fonction : 24 août 2017.

C'est pourquoi aujourd'hui je vous propose, dans l'intérêt de tous, pour tenter de mettre un peu de transparence dans ce dossier de candidature, de procéder par ordre :

1°: Concernant ma candidature au poste de conducteur/trice de bus scolaire, vous me répondez par écrit, comme, le 24 août dernier, le conseiller communal de marsens, en charge du dossier s'est engagé à le faire. J'attends cette réponse, merci d'avance.

2°: Merci de préciser vos autres remarques par écrit.

Avec mes bonnes salutations